



Problème de bail colocation et location départ

Par **Emma64**, le **02/04/2016** à **13:29**

Bonjour je souhaite avoir un renseignement pour ma voisine donc en mai 2014 elle occupe un logement en colocation avec. Son fils en date du 30 juillet 2015 son fils quitte le logement et elle le reprend seul à son nom t ut les documents on etait envoyee   la caf   ce jour elle souhaite savoir   quel date elle dois se rep rer pour les 3 ans de bail car son propri taire lui dis qu'il lui reste plus que 13 mois merci de vos r ponse

Par **Lag0**, le **02/04/2016**   **14:24**

Bonjour,

S'il n'y a pas eu de nouveau bail, c'est le m me bail qui s'est poursuivi, donc  ch ance en mai 2017.

Que veut dire le bailleur lorsqu'il dit "qu'il lui reste plus que 13 mois" ?

Un bail se reconduit tacitement   chaque  ch ance...